



CLIM ' MORTELLE – LE VRAI DANGER EST AILLEURS

Après Vente Automobile – 25 janvier 2012

Pendant que l'on fait un –mauvais– procès au 1234yf (voir [«fausse alerte au gaz mortel»](#)), on occulte la carrière plus insidieuse et bien plus dangereuse d'un «fluide frigorigène de substitution» : le Deepcool (ou Duracool). Celui-là semble vraiment inflammable et explosif, mais cette fois sans presque personne pour s'en inquiéter...



Voilà peut-être la campagne qu'aurait dû lancer la députée européenne Michèle Rivasi [en lieu et place de sa croisade aussi bruyante qu'incertaine contre le nouveau fluide frigorigène 1234yf](#). Car s'il est un scandale naissant en matière de climatisation auto, c'est apparemment celui du fluide de substitution Deepcool, également baptisé Duracool.

Ses attraits : il est moins cher que l'actuel R134a et, comme il ne s'agit pas d'un fluide frigorigène de type «HFC», le pro (ou le particulier) qui l'utilise n'a pas à fournir d'attestation de capacité ou d'aptitude, ni à subir la formation qui va avec, ni à s'astreindre, comme la loi l'exige aussi, à comptabiliser les volumes traités et récupérés. Bref : pas de contrainte, pas de surcoût et pas d'amende...

Ce Deepcool commence donc logiquement à rencontrer un certain succès, sur les forums de bricoleurs bien sûr, mais peut-être aussi dans les ateliers qui n'ont pas pu ou pas voulu payer le prix des exigences de la nouvelle législation en matière d'entretien et de réparation de boucles de climatisation.

Gros risques...

Le problème, c'est que ce «Deepcool» est à base d'hydrocarbures. Résultat : s'il n'a pas d'impact sur l'effet de serre (argument largement utilisé [par les distributeurs de ce produit](#)), il est en revanche 20 000 fois plus inflammable que les fluorés type R134a et le nouveau 1234yf. Cette fois, le danger d'inflammation et même d'explosion est réel et avéré.

Pour cette raison, le Deepcool n'est donc pas homologué par les constructeurs et ne le sera jamais. C'est la très sérieuse AFCE (Alliance Froid Climatisation Environnement) qui a tiré le signal d'alarme fin novembre [sur son site](#). Elle y rappelle les risques que prend toute personne, à commencer par le professionnel, qui mettrait un tel fluide dans une climatisation auto en remplacement du R134a :

- risque d'explosion ou de brûlures lors de la manipulation ;
- risque de blesser le réparateur suivant qui ne peut savoir qu'un fluide hautement inflammable a été mis en lieu et place du R134a.

Du coup, l'utilisateur s'expose également à un refus de prise en garantie et surtout à un refus des assurances de couvrir tout accident matériel ou humain suite à l'utilisation de ce fluide.

Législation poreuse...

Mais comme souvent, la législation n'a rien prévu en la matière. Aussi dangereux soit-il, ce Deepcool ne peut donc pas être interdit à l'heure actuelle. L'AFCE annonce avoir informé les pouvoirs publics, mais ces derniers semblent peu mobilisés en la matière. Après tout, de l'essence, de l'huile et en proportion, une once de Deepcool en plus dans une voiture : un peu plus ou un peu moins de produits inflammables, est-ce vraiment préoccupant ?

Ça le deviendra évidemment au premier incident. Mais à ce moment-là, comble de l'ironie, c'est peut-être le R134a ou le 1234yf qu'on accusera spontanément en premier, fort des fausses certitudes martelées par la campagne de presse de Michèle Rivasi. On le fera en toute bonne foi, même si ce sera au mépris du bon sens...

Après Vente Automobile – 25 janvier 2012